

Le coup du circuit imprimé

A propos du projet de qualification paysagère du Centre de Valorisation Organique de Loos - Séquedin

Denis Delbaere

Voici dix ans, lorsque la Communauté Urbaine de Lille décida d'implanter un Centre de Valorisation Organique (CVO) sur son territoire, l'idée de confier à une agence de paysage une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour en structurer les abords pouvait sembler aller de soi. Le travail du paysagiste ne consiste-t-il pas précisément, dans l'imaginaire le plus répandu, sinon à transformer les « points noirs » déposés par les nécessités du développement des territoires en espaces d'aménités, du moins à les neutraliser derrière un écran de verdure à la vertu compensatrice et intégratrice ? Nous connaissons tous de ces énormités infrastructurelles gommées à coup de baguette magique verte : décharges engazonnées, talus autoroutiers plantés, stations d'épuration cernées de haies opaques, grands ensembles dérobés au regard derrière de hauts merlons ou d'épais bosquets. Les stratégies de l'intégration paysagère, certes, se sont diversifiées. Dans le Nord de l'Europe, notamment, l'esthétique apollinienne de l'écran bucolique a été parfois remplacée par celle, dyonisiaque, de la monumentalisation des châteaux de l'industrie et de la théâtralisation de leurs vestiges, avatar actuel de la poétique des ruines : usines désaffectées du bassin de la Rhur laissées dans leur jus et transformées en espaces culturels, terrils de schiste devenus patrimoine mondial, friches urbaines données pour réservoirs de biodiversité.

Au sein de l'agence Paysage (Lille), chargée par l'intercommunalité lilloise d'opérer sur ces lieux, le paysagiste François-Xavier Mousquet a pourtant développé une autre approche, dans la poursuite de trente années de projets en friches industrielles. Dès le début des années 1980, l'agence Paysage engage une rupture avec la vision, encore dominante, d'une conception essentiellement compensatrice et intégratrice du projet de paysage, en orientant la requalification d'un terril de phosphogypse à Wattrelos, près de la frontière belge, vers une logique de lente recolonisation naturelle et d'ouverture au public. Ici, le sol est préservé, avec sa stérilité apparente, et des passerelles sont lancées entre le crassier et les quartiers qui l'entourent, dont les habitants ne demandent pas mieux que d'en faire un grand terrain d'aventure. Par la suite, en implantant en plein terrils miniers des micro-jardins conçus comme autant de bombes végétales pionnières, ou en ouvrant des chemins dans la masse des saulaies phytoremédiatrices d'une station de lagunage aux portes de Lens, les paysagistes lillois ont poursuivi et expérimenté cette réflexion sur le déchet conçu non uniquement comme support, mais aussi comme matière du paysage¹.

Le déchet comme paysage

Le déchet, dans le cas du CVO, s'impose en effet comme matière à projet quel que soit le biais par lequel on considère la question posée. Il se donne ici à la fois comme programme, comme caractéristique du site, mais aussi comme sa « vocation », et même comme medium de conception. Programmiquement, le déchet est l'objet même du projet. Il s'agit d'acheminer, par la voie d'eau et par la route, les masses de déchets organiques produits sur le territoire métropolitain : déchets de

¹ Pour plus d'informations sur ces trente années de projet dans le contexte des friches industrielles, voir l'entretien réalisé avec François-Xavier Mousquet dans le numéro X de Espaces et Sociétés

tontes, de fauche, de débroussaillage, d'élagage, déchets de cuisine collectés chez les particuliers, déchets issus des marchés municipaux et des restaurants collectifs, soit 108 000 tonnes de matières fermentescibles. Ces déchets sont valorisés sous deux formes : la production de compost destiné à l'épandage après évacuation par péniches, et de biogaz injecté intégralement dans le réseau de GRDF (Gaz Réseau Distribution France). Le même site accueille également un Centre de Transfert des déchets ménagers non organiques (CTM), qui sont compactés pour être expédiés par péniche et incinérés au Centre de Valorisation Énergétique (CVE) situé de l'autre côté de la métropole, à Halluin². Le déchet joue donc ici un rôle actif dans la production du paysage : il n'est pas uniquement le reliquat d'activités - d'ailleurs peu attachées au site de Loos et Séquedin - mais doit être compris comme la source du projet lui-même.



Le site choisi pour cette implantation renforce encore la force suggestive du déchet. Localisé au bord du canal de la Deûle, qui traverse toute la région lilloise, entre les premiers champs de la plaine humide qu'il draine, en limite Ouest de l'agglomération urbaine, entre les villes de Loos et de Séquedin, et à proximité immédiate du réseau autoroutier, le site retenu est immédiatement apparu à François-Xavier Mousquet comme une accumulation des déchets repoussés là par la ville-centre :

² informations wikipedia, « centre de valorisation organique de loos-sequedin »

couloir de lignes électriques à très haute tension zébrant le ciel depuis la centrale électrique toute proche, voie ferrée coupant à travers champs, canal aux berges bétonnées, talus autoroutiers, entreprise de ferrailleurs et centre de récupération des pondéreux et, régnant sur l'ensemble, le centre de détention de Loos-Séquedin, dont le récent déménagement de l'autre côté de l'autoroute n'a pas suffi à réduire significativement la congestion. « Au milieu de tout cela, il y avait, se souvient le paysagiste, à l'entrée du village de Séquedin, accroché à une ruralité depuis longtemps fantasmée, ce petit rond-point au milieu duquel une fausse route pavée portait une charrette remplie de géraniums. En même temps, j'entendais les prisonniers qui, de loin, m'insultaient de derrière les barreaux de leurs cellules. Tout semblait ne parler que de rejet, de relégation, chaque figure du déchet s'emboîtant dans une autre, à la façon de poupées-gigognes.³ »

Espace de relégation, le site choisi l'était donc jusque dans chaque parcelle, chaque figure, qui en formaient le paysage. L'examen de l'histoire et de la géographie du site feraient-ils émerger d'autres raisons, d'autres valeurs attachées à ce lieu et qui permettraient d'envisager sous un angle plus positif sa qualification à la faveur du nouveau programme ? Au contraire. « Lorsque j'ai commencé à me pencher sur la formation de ce site, explique François-Xavier Mousquet, j'ai découvert que sa fonction relégitime s'inscrit dans une longue histoire qui plonge profondément dans le statut géographique du territoire. La prison, par exemple, a été installée ici à la Révolution en investissant les locaux d'une abbaye cistercienne, l'abbaye Notre-Dame de Loos. Or, le fait que les moines aient choisi cet endroit au XIII^e siècle pour s'installer résulte directement de son caractère marginal. Il s'agissait alors d'un vaste marais, inondé régulièrement par les eaux de la Deûle alors non canalisée. L'extrême planéité du terrain rendait les travaux d'assèchement particulièrement difficiles, si bien que la mise en culture de ces terres resta longtemps problématique. Pour toutes ces raisons, l'endroit constituait l'un de ces déserts que les moines recherchaient pour prier loin des hommes. » C'est par cette découverte que le processus de conception a pu s'enclencher. Inspectant les plans et cadastres anciens, le paysagiste s'est émerveillé de la capacité qu'ont eu ces moines à transformer le désert marécageux en terre fertile. Faisant creuser un dense réseau de fossés d'assèchement, conduisant les eaux jusqu'au canal, amendant patiemment les sols, ils ont conduit les travaux qui devaient faire de ce morceau de plaine l'une des ressources vivrières de la ville de Lille. « La situation de relégation a finalement produit la richesse de ce territoire », et c'est bien ainsi que le sens d'un projet de paysage autour du CVO pouvait être débusqué.

Formalisme

La traduction formelle de ce projet peut apparaître, en un sens, d'une extrême naïveté, voire d'un formalisme complet. Le paysagiste s'est en effet employé par la suite à montrer que les tracés issus de l'économie maraîchère promue par les moines de l'abbaye de Loos sont demeurés jusqu'à nos jours ceux qui structurent dans une large mesure le paysage urbain, à commencer par le tracé du Ru de l'Abbaye, rivière artificielle créée pour endiguer les eaux venues du Nord et les conduire dans la Deûle. Alors que le maître d'ouvrage avait prévu de canaliser les tronçons restant de cet ancien cours d'eau pour le faire passer sous le centre de valorisation, François-Xavier Mousquet proposa au contraire de le préserver, de lui rendre sa géométrie et de conduire le tracé de la voie de desserte principale du CVO parallèlement à son cours. Ailleurs, il identifia certaines découpes parcellaires, certains tracés, comme des reconductions de ceux d'anciens fossés, formant le maillage secondaire de ce vaste réseau hydraulique. Il proposa, par la création de noues, de restaurer ces tracés. Là où les disponibilités foncières étaient importantes, notamment le long des infrastructures principales, ce travail de reconstruction du paysage de lanières maraîchères et de fossés a pu être substantiel. Ailleurs, lorsque les anciens tracés se perdent dans des terrains privés de la toute proche zone d'activité des Pierrettes, il a fallu négocier avec les propriétaires et occupants des lieux pour injecter

³ entretien avec François-Xavier Mousquet, 5 Décembre 2014

cette figure du fossé - opportunément muée en système de douve - en remplacement des clôtures grillagées qui cernent les parcelles. Le résultat est alors moins lisible, seul ErDF ayant accepté cette prescription, et encore uniquement pour la moitié de son linéaire de clôture.



vue d'ensemble



restructuration du Ru de l'Abbaye



reconstitution de fossés à l'entrée de la zone d'activités



entre fossé et canal

A bien y regarder donc, le projet pourrait donner le sentiment, après s'être engagé sur la définition d'une sorte de poétique de la relégation, de s'être perdu dans une démarche de reconstitution anachronique, au mieux métaphorique, d'un paysage certes hérité et inscrit en filigrane dans les linéaments du territoire, mais finalement peu en prise avec les logiques qui le constituent aujourd'hui. Le paysagiste en convient lorsqu'il déplore que la commune de Séquedin ne se soit finalement pas engagée, au terme de plusieurs réunions de présentation de la démarche, dans une appropriation du marais comme motif de construction du paysage. « Non seulement ils ne sont pas en désir de requalifier les nombreux tracés hérités qui structurent aujourd'hui encore un nombre important de leurs espaces publics, mais encore ils ont reconduit un mode de développement urbain qui, précisément, les isole du marais. » Effectivement, la construction récente d'un lotissement en bordure du site a introduit des géométries molles et peu maillées sans rapport avec la grille maraîchère initiale. Pire encore : une butte a été terrassée en bordure pour préserver les nouveaux résidents des vues et des nuisances supposées de l'activité du Centre. La dynamique de construction du paysage à l'œuvre sur ce territoire n'est pas portée par la figure de la plaine ouverte et de l'eau circulante, mais par celle de la clôture, qu'elle soit de terre, de parpaing ou de fil d'acier galvanisé.



la butte le long du nouveau lotissement

Hybridation

Mousquet, pourtant, ne semble pas contrarié par le démenti que le réel impose à son projet, et c'est ici sans doute que le paysage fait véritablement du déchet une *matière à projet*. Car la vision du réseau hydraulique construit par les moines tire dans l'imaginaire du paysagiste sa légitimité à dire le paysage de demain de sa capacité à entrer en résonance avec les aspects les plus immédiatement matériels du site. Avant même de se pencher sur l'histoire du site, au cours de l'une des promenades qu'il fit au milieu de cette désolation, il trouva, trônant sur un tas de débris, un circuit électrique imprimé dont il s'émerveilla, et qui devint aussitôt pour lui la maquette, tout à la fois, du site et du projet à venir. Sur le fond vert du support, une accumulation de composants semblait faire écho aux diverses prothèses urbaines installées sur le site, tandis que la coulée scintillante du conducteur qui les reliait, contournant à angle droit ici telle résistance, traversant ailleurs tel récepteur, incarnait le principe d'une mise en réseau dont le moyen - le réseau hydraulique de l'ancien marais - ne lui était pas encore venu à l'esprit. A cet instant, ce pouvait tout aussi bien être, dans une lecture littérale des lieux, le réseau des câbles à très haute tension, ou celui des grilles et grillages formant comme un bocal métallique à travers tout le terrain.

Que ces éléments par trop triviaux du paysage matériel ne soient pas devenues, dans la suite du développement de la pensée du paysagiste, les figures ordonnatrices du projet, que ce rôle ait échoué à un réseau hydraulique largement oublié mais infiniment mieux susceptible de porter une vision culturellement admissible du paysage, cela se comprend et importe peu. L'important est surtout qu'en cette première maquette du site, en ce prototype du projet qu'a été ce simple circuit imprimé, les aspects les plus immédiats, les plus ordinaires et les plus actifs du paysage ont conflué avec ceux qui, en raison de leur pouvoir métaphorique, se révéleraient ensuite les plus à même, par la tension qu'ils instaурeraient avec l'existant, de mettre ce terrain en projet. Et que ce prototype ait lui-même été un déchet n'est peut-être pas, dans un contexte aussi marqué par l'omniprésence des logiques de relégation, un pur effet du hasard.

L'hybridation opérée par le prototype entre paysage matériel et paysage sous-jacent autorise le paysagiste à jouer d'une mise en relation incessante, et parfois rocambolesque, entre les données actuelles et les conditions antérieures de ce territoire. Ainsi Mousquet suggère-t-il qu'« aujourd'hui, le moine est communautaire » ; comprendre : la communauté urbaine joue aujourd'hui le rôle que jouèrent naguère les moines cisterciens puisque comme eux, elle tire parti d'un espace de relégation (le marais hier, la marge urbaine aujourd'hui) pour produire de la fertilité (le sol maraîcher hier, le

compost et le biogaz aujourd'hui). Lui-même affirme aussi « s'être mis dans la peau d'un moine qui retrouve le désert initial ». De même, il affirme avoir trouvé certaines photographies aériennes anciennes du site qui font irrésistiblement penser au circuit imprimé, « jusque dans ses proportions ». Dans le même ordre d'idées, pourquoi ne pas considérer que le réseau des grilles qui encagent et fragmentent ce paysage actualise l'encellulement monastique ? Et finalement, l'une des plus belles émotions qu'aura ressenties le paysagiste sur le chantier achevé aura été de « voir les lignes à haute tension se refléter dans les eaux du Ru de l'abbaye » remis à l'honneur.

Matière à projet

Le projet de paysage se déploie dans une forme d'historicité non linéaire, où le passé en tant que structure sous-jacente, le présent en tant que réalité sensible et matérielle, et le futur en tant que projet en cours, confluent dans une unité structurelle que rien ne décrit mieux que certains croquis, schémas et maquettes d'étude à base d'échantillons rencontrés au hasard d'une pérégrination. Que le prototype soit ici un simple déchet fait question, ou plutôt conforte le doute que soulève inmanquablement cette étrangeté de la relation qu'entretient l'intelligence projectuelle avec le réel : et si tout ça n'était que l'effet d'un délire personnel, une pure divagation d'artiste ? Passe encore quand ce travail d'hybridation de l'effectif et du potentiel, en quoi s'origine la tension du projet, est orchestré par un savant montage discursif (on pense par exemple ici à la subtile rhétorique visuelle d'un Le Corbusier réinventant le Paris médiéval pour mieux s'autoriser à faire table rase de celui d'Hausmann). Mais si un simple débris ramassé peut emporter à ce point l'imagination vers des élucubrations géographico-historiques et légitimer, hors de toute rationalité, des décisions d'aménagement qui seront finalement lourdes de conséquences économiques, sociales et environnementales, la vérité du déchet ne nous dit-elle pas, tout à trac, l'inanité de la logique paysagiste ?

A ce problème, la seule réponse possible, qui est celle du projet de Mousquet, est que rien n'existe par hasard, que, oui, un simple déchet peut porter les prémisses d'un projet, parce que ce simple déchet constitue *un échantillon valable* du lieu en projet, ce qui revient à dire qu'il n'existe pas de déchet au sens académique de « partie irrécupérable de quelque chose⁴ ». Le déchet tel que nous le rencontrons, semble-t-il, fortuitement, n'est pas *posé* mais, déjà, *ancré* sur le sol. De l'aléatoire, il n'a que l'apparence. Bien qu'il résulte d'une activité peut-être éloignée du lieu où il s'est déposé, bien que ses formes ne semblent rien partager avec celles du sol sur lequel il a échoué (comme on pourrait dire d'un galet de rivière qu'il constitue un échantillon valable du paysage dans lequel il se trouve), le déchet est toujours et malgré tout une partie du paysage, un *organon* non moins capable de dire le paysage qu'un galet. Le défi qu'il lance à l'intelligence - et qui est peut-être celui auquel nous nous refusons par crainte des conclusions auxquelles il pourrait nous mener -, consiste à rechercher plus profondément, plus intimement dans l'histoire et la géographie d'un territoire ce qui l'oriente en un sens en lequel l'objet apparemment le plus dénué de signification y accède pourtant. C'est ce que fait Mousquet lorsqu'il tente - peut-être maladroitement - d'inscrire ce circuit imprimé dans une chaîne de causalités - de la décharge à la prison, de la prison à l'abbaye et de l'abbaye au marais - qui lui accorde une présence. Il faut, pour y parvenir, réfuter les apparences et entrer dans un monde où tout se tient, absolument, une écologie radicale, complète, définitive, qui n'excluerait rien de ce qui peut être. Peut-être que ce monde-là ne serait pas plus fou que celui dans lequel nous vivons. Gageons en tout cas qu'à force de d'accorder à toute chose une valeur par le simple fait d'exister, un tel monde générerait moins de déchets.

⁴ Dictionnaire Larousse